

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

LE FANTASQUE.

N. AUBIN, Rédacteur,
W. H. ROWEN, Imprimeur,

PROPRIÉTAIRES. } No. 2, Rue Grant, St. Roch.
} No. 7, Ruedes Prairies, St. Roch.

CONDITIONS.

Ce Journal se publie au N^o. 2, Rue Grant, St. Roch, deux fois par semaine, le LUNDI et le JEUDI. La feuille de Lundi contient 8 pages et se vend quatre sous; celle du Jeudi en a 4 et se vend deux sous. L'abonnement est de un shelling par mois, ou dix shellings par année, payable d'avance. On peut souscrire pour autant de mois que l'on veut. Les frais de poste se monteront à cinq shellings par année. On n'envoie pas le journal à la campagne pour moins de six mois.

Les ANNONCES seront insérées au prix des autres Journaux.



DEPOTS.

On trouve le *Fantasque* au Bureau du Journal, chez M. F. GUYONAS, marchand de la Haute-Ville, et chez M. ANTOINETTE, Basse-Ville.

AGENTS.

Montréal. — Chez M. IGNACE BOUCHER, Rue Ste. Thérèse, où l'on reçoit des souscriptions.

Trois Rivières. — Chez M. OLIVIER BUREAU, Etud. en Droit.

Les personnes qui désirent se charger de l'agence du *Fantasque* dans les autres villes, sont priées de nous le faire savoir.

Je n'obéis ni ne commande à personne, je vais ou je veux, je fais ce que me plaît, je vis comme je peux et je meurs quand il le faut.

Vol. 3.

Québec, 14 Décembre, 1840.

No. 7.

MÉLANGES.

UNE ENSEIGNE DE CABARET,

Devant un cabaret ces mots étaient écrits :

Aujourd'hui vous paierez le pain, le vin, la viande ;

Demain vous mangerez gratis.

Janot, que l'enseigne affriand,

Dit : " Aujourd'hui je n'entre pas,

Il faudrait payer la dépense :

Mais demain je vais faire un si fameux-repas,

Que le cabaretier s'en souviendra, je pense."

Le lendemain, on voit entrer Janot,

LE FANTASQUE.

Qui va se mettre à table et s'écrie aussitôt :

“ Servez vite, maître Grégoire !

Servez ! jusqu'à la nuit je veux manger et boire !

Apportez du meilleur, je suis de vos amis ! . . . ”

A peine le couvert est mis,

Qu'il faut voir mon Janot des dents faire merveilles

Et vider bel et bien les plats et les bouteilles,

S'étant lesté la panse, il se lève gaïment

Et sans cérémonie il regagne la porte ;

Mais Grégoire l'appelle et lui dit brusquement :

“ Mon brave, il faut payer avant que l'on ne sorte !

“ Vous riez, dit Janot, vraiment,

Et la plaisanterie est forte ;

Vous deviez aujourd'hui, si je m'en souviens bien,

Nous servir à dîner pour rien ”

“ Oh ! répond l'hôtelier, votre erreur est extrême,

Car je dis aujourd'hui ce qu'hier je disais ;

Regardez ; tous les jours mon enseigne est la même.

“ Vous ne m'y prendrez plus, dit l'autre, désormais,

Et vous ne m'eussiez pas leurré par un vain conte

Si j'avais su qu'à votre compte.

Demain signifiât jamais ! ”

Lecteurs, on devrait bien inscrire

L'enseigne de Grégoire à la porte des cours :

Périodiquement les rois viennent nous dire

Que nous verrons bientôt la fin des mauvais jours,

Qu'ils vont incessamment nous prouver leur tendresse

Lorsque, séduits par leurs discours,

Nous allons les sommer de tenir leur promesse,

“ Vous reviendrez demain ! ” répondent-ils toujours.

LA FOLLE DE CLAMAR.

Jules Janin nous l'a appris dans son livre de *l'Anc mort et la Femme guillotinée*. Clamar est un cimetière, un morceau de terre qu'aucun prêtre n'a béni ; jamais les prières des morts n'y retentissent, jamais une fleur n'y est jetée, jamais une croix n'a été plantée dans ce lieu de désolation. C'est le champ de repos des suppliciés, et la plupart des tombes y sont vides.

L'autre soir que le ciel était gris et que la brise, déjà froide, détachait des arbres les feuilles jaunissantes, je portai mes pas vers cette triste nécropole. Après un demi-tour dans cette funèbre enceinte, je crus voir une figure humaine près d'une fosse récemment remuée, et, m'étant approché plus près, j'aperçus une vieille femme à genoux sur la terre. Je m'arrêtai quelques minutes pour l'examiner. Tantôt elle murmurait indistinctement quelques mots, tantôt elle

un ton de gaieté sauvage et bruyante ; mais on voyait facilement qu'il n'y avait aucune joie dans cette gaieté bruyante, car le ton d'exaltation finissait bientôt par se changer en une expression féroce de vengeance.

Je m'approchai d'elle :

— « Bonjour, la bonne mère, dis-je, la soirée est bien froide pour qu'une femme de votre âge reste ainsi en plein air.

— Oui, monsieur, répondit-elle sans montrer aucune surprise de se voir ainsi interrompue, la soirée est bien froide ; mais j'attends un jeune homme qui devait se trouver ici.

— Voilà une femme folle, » pensai-je. — Mais, avant que j'eusse le temps de lui parler une seconde fois, elle parut avoir oublié que quelqu'un fût présent et se mit à chanter à demi-voix :

C'est en ces lieux qu'ils ont enseveli

L'objet de ma tendresse,

C'est en ces lieux que dort mon pauvre ami,

Je le pleure sans cesse.

« Ne disiez-vous pas que vous attendiez ici un jeune homme ? lui demandai-je.

— Oui, monsieur, un jeune homme, » répondit-elle en se couvrant le visage de son tablier comme si elle eût été honteuse. Elle ajouta : « Mon amoureux, monsieur ; un joli garçon, ne vous déplaît-il pas. » Mais en un instant, et comme si elle fût revenue à elle, elle reprit : « Non ! non ! je vous dirai toute la vérité. C'était mon fils, mon fils chéri, l'enfant que j'ai porté dans mon sein, et mon idole ! Ils l'ont pris, monsieur, et parce qu'il avait tué un soldat qui lui avait volé sa maîtresse, le bourreau lui a coupé la tête à la barrière Saint-Jacques et on l'a enterré ici, non pas dans une bière, non pas dans un linceul, mais dans un sac de grosse toile. Voilà ce que j'ai vu, moi qui suis sa mère ! Eh bien ! tant mieux ! tant mieux ! vivons en paix et tranquillement, chacun verra ce qui lui revient à la fin. Il y en a encore plus d'un de nous qui ne mourra pas dans son lit. Mais ne faisons de mal à personne. »

Cela dit, elle se cacha de nouveau la tête et se remit à gémir de plus belle.

Quant à moi, je n'ai jamais pu voir sans émotion une femme verser des larmes ; je lui tendis le restant de ma bourse, — pauvre bourse de poète percée par les deux bouts, — un petit écu de trois francs.

Puis j'allai faire un tour plus loin.

À quelques pas de là, je rencontrai le fossoyeur, les deux mains appuyées sur sa bêche.

« Monsieur, me dit-il, je gage que Mathurine vous a refait de quelque chose ?

— Qu'est-ce que Mathurine ?

— La fausse folle de Clamar.

— Cette vieille qui pleure ?

— Non, cette vieille qui rit : elle est folle comme vous et moi. Allez là-bas, au petit cabaret, et vous m'en direz de bonnes nouvelles. »

En effet j'y trouvai la vieille attablée vis-à-vis d'un broc de surène et chantant joyeusement :

Les chanoines de Saint-Denis

Ont du vin blanc, et ils sont gris, etc.

C'était le vaudeville après le drame.

LE FANTASQUE,

QUÉBEC, 14 DÉCEMBRE, 1840.

[Nous donnons à nos lecteurs la lettre suivante de lord Melbourne à milord Sydneyham. Elle nous fut adressée de Londres un des secrétaires privés du premier ministre. Ce subalterne a sans doute commis par là un grand abus de confiance, une impardonnable indiscrétion, un crime des plus noirs envers son supérieur ; mais il faut l'excuser, car il n'est pas étonnant que les intrigues de toutes sortes, les injustices criantes, les procédés déshonorants qui passent par les mains des employés ne finissent par leur corrompre le cœur et leur faire regarder comme fort naturelles les fautes les plus graves. Quoi qu'il en soit voici la lettre :—]

Downing Street, Londres, Novembre 1840.

Mon cher Baron,

Vous êtes sans doute outré contre moi de ce que je n'ai point répondu plus tôt aux précieuses missives que vous m'avez adressées. Je désirais fortement vous écrire avant aujourd'hui, mais vous concevrez aisément les raisons qui m'ont empêché de le faire. Vous savez, baron, qu'un homme dans ma position est obligé de tenir son rang et de faire son possible pour ne point se compromettre avec le premier venu. Tant que vous n'étiez que le simple Poulet Thomson, un marchand, un petit gouverneur d'une colonie éloignée, vous sentez bien qu'il n'eût pas été bienséant à moi, premier ministre de la Grande Bretagne, et soi dit entre nous sans trop de vanité premier homme du pays, de prendre la plume et de vous écrire comme le premier malotru pourrait le faire. Quoique je n'appartienne point ouvertement par mes opinions à l'intolérante aristocratie, je n'en suis pas moins chatouilleux et strict sur la bienséance. Nous autres libéraux parvenus, sommes obligés d'être plus pointilleux que d'autres sur cet article sans cela on pourrait croire que nous ne méritons pas la noblesse dont on nous couvre et se rappeler que nous sortons des rangs p'chétiens. Il en est de même chez toutes les classes, mon cher baron, le valet qui devient propriétaire, l'apprenti arrivé à la maîtrise, l'avocat nouvellement monté sur le banc, sont tous assez insolents envers leurs égaux pour faire oublier leur obscure origine. Vous savez tout cela comme moi mais si je vous répète ces maximes c'est seulement afin que vous n'oubliez point de vous y conformer. Ainsi mon estimable ami, présent que vous avez mis le bout du doigt au plat des honneurs, mettez de côté le peu d'humilité qui pourrait encore vous rester ; faites un étalage éblouissant écrasez vos inférieurs, ne souffrez aucune négligence chez ceux qui vous doivent des hommages. Si par hasard on vous adressait quelque document public et vos titres auraient été mutilés, cubliés, tronqués, renvoyez-les à leurs auteurs et apprenez leur à savoir à qui ils parlent. Ce sont là les seuls moyens de perpétuer le respect qu'on doit aux saintes institutions aristocratiques dont vous avez été admis à profiter.

Maintenant, mon cher baron, vous ne trouverez pas mauvais que je voi-

donne quelques unes des raisons qui nous ont engagé à vous conférer les titres de noblesse dont vous jouissez. Ceci, naturellement est seulement pour votre information particulière, vu qu'il n'est nullement besoin de faire connaître le dessous des cartes au public qui doit croire que votre mérite seul et les services que vous avez rendus à la patrie vous ont attiré ces récompenses. Quant à vous, baron, vous êtes, je suis sûr, trop éclairé pour ne pas voir que votre élévation n'est pas encore une récompense puisqu'on n'a pas coutume de couronner l'œuvre avant qu'elle soit achevée, et que si quelqu'un mérite une compensation en cette occasion-ci, vous m'en devez une belle puisque c'est moi qui vous ai placé dans la position que vous occupez et qui vous ai mis à même de faire si bien vos affaires et celles de vos amis. Quant au bien de l'état, on n'en parle plus ; ma foi il me semble qu'après tout, le peuple ne mérite pas tout ce que nous faisons pour lui. Un bon ministre doit, je suis sûr penser à ses intérêts, à ceux de ses amis, avant d'agir pour des inconnus qui ne lui en sauraient encore gré. A quoi un pays serait-il bon, je vous le demande, s'il n'enrichissait pas ceux qui l'exploitent. Autant vaudrait sans cela, cultiver la terre que gouverner un peuple. Tandis que nous avons la bride en main, menons bon train le char de l'état ; peu importe si les chevaux crèvent après que nous serons bien remisés ; ce sont des chevaux de louage, tant pis pour eux, pourquoi sont-ils des quadrupèdes ? Mais je me lance dans le poétique et cela ne convient pas à un homme d'état de ma force. Pardonnez mes comparaisons ; je reviens. J'en étais donc à vous dire pourquoi vous avez été créé baron.

Je vous dirai d'abord que tout le monde me jetait la pierre pour avoir choisi pour gouverner un pays aussi important que le Canada, un simple marchand ; chacun prétendait que cela sentait trop la spéculation et que tout pourrait bien se terminer par une banqueroute, cette ancre de miséricorde de l'habile négociant. Nous vous avons donc fait noble pour tâcher de laver les taches d'encre dont votre habit se trouve souillé. Mais ce n'est pas tout, voici une raison beaucoup moins futile.

Nous recevons fréquemment au bureau colonial une petite feuille qui vient du Canada et qui, si ma mémoire ne me trompe point, se nomme je crois le *Fantasque*. Cette publication, que vous n'aurez sans doute pas manqué de voir vous-même, profite lâchement du nom malheureux que vos maladroits parents vous ont donné, pour vous livrer au ridicule sous toutes les formes. On y a torturé ce titre de Poulett de toutes les façons ; on n'a pas craint de vous traiter de poulet, de coq-d'inde, de poule mouillée, de volaille, de gibier, d'oison ; enfin je ne sais jusqu'à quel point s'est portée l'insolence des écrivains de cette éphémère mais dangereuse production. Nous savons que ce sont de futiles raisons ; mais nous connaissons par expérience que ces sortes de plaisanteries, lancées sans relâche contre un homme public, accoutument le peuple à rire de lui et tendent à inspirer pour son administration le plus fâcheux mépris ; or une administration comme celle à laquelle vous présidez a déjà bien assez de peine à se faire respecter par ses actes, sans que l'on donne encore des sujets de la couvrir de ridicule. J'ai fait comprendre cela à notre gracieuse reine, qui s'est décidée à vous accorder ce que je demandais pour vous, après avoir cependant fait quelques légères objections. Elle prétendait qu'elle ne voyait pas la nécessité d'ennobler un tas d'individus dont tout le mérite consiste à mettre des entraves à son gouvernement. Pourquoi, disait-elle, ne pas créer Mr. Papineau comte, Mr. O'Connell marquis plutôt que vous qui figurâtes toujours dans les rangs de la réforme.

Je l'ai assurée que vous n'étiez nullement un homme de ce genre de ces gens-là et qu'une fois arrivé aux honneurs vous feriez à merveille le petit despote, que vous foulériez bientôt aux pieds les sottises doctrines libérales ; enfin, je lui donnai tant et de si belles raisons qu'elle se rendit. Félicitez moi donc, mon brave ami, comme je vous félicite moi-même.

A présent parlons un peu de votre politique. Je vois par vos dépêches que vous savez emmieller un peuple encore mieux que nous-mêmes. Avouez, aussi mon cher, que vous avez à faire à des gens qui sont plus que faciles. Vraiment j'en envie votre sort. Jean-Baptiste entend mieux raison, ou plutôt déraison, à ce qu'il paraît, que notre John Bull. Quand je réfléchis encore à la bêtise que vos innocents canadiens ont faite à propos de l'union je trouve que vous l'avez échappé belle. Allez ! vous êtes un heureux coquin ! Je vais vous dire la chose au net.

Malgré tout ce que vous avez écrit, tous les mensonges que vous nous avez dégoisés et les vérités que vous nous avez déguisées, j'étais fort en peine de faire accepter à nos lords et à nos représentants votre incroyable bill d'union. J'en désespérais même, car il s'était organisé une forte opposition à cette loi qu'on trouvait inique. Si les canadiens fussent restés dignement tranquilles, vous étiez perdu mon ami ; si même ils eussent mis leur pétition entre les mains des torys nous étions flambés ! Au lieu de cela qu'ont-ils fait ? Ils se sont mis aux pieds de lord Gosford qu'ils avaient auparavant représenté comme un fourbe, comme un tyran qui les a fait nutrailler, qui avait offert des récompenses pour l'arrestation de leurs chefs et qui s'est déclaré dégoûté de les gouverner. Lord Gosford lui-même a remis cette pétition devant les communes entre les mains de son ami de bouteille hon. Goulbourne avec qui il se plaît à noyer les chagrins et les principes du père Mathieu. Nos torys de la chambre des lords qui n'auraient rien demandé de mieux que d'avoir une raison de rejeter notre mesure favorite qui n'eussent rien aimé davantage que de pouvoir faire les magnanimes et accorder plus de liberté que les libéraux, se sont sentis piqués de la préférence et de l'apparente contradiction au moyen de laquelle les canadiens se jetaient à la merci de notre ministère en la personne de notre ami Gosford, nos torys, donc les ont abandonnés à leur malheureux sort. Nous avons triomphé, mon cher ami, mais je vous conseille de vous hâter de proclamer cette union qui nous a causé tant de frayeurs ; hâtez-vous car nous sentons le fauteuil trembler sous nous et s'il arrivait que nous fussions renversés, comme cela est possible, que les torys montassent sur mon trône, ô mon ami j'en tremble d'avance pour vos intérêts, je vous le dis cette loi arrachée par les cheveux serait rejetée, vous seriez rappelé, nos amis les Baringes pourraient rengagner leur compliment et mettre le mot *payé* à la dette du Haut-Canada.

Vous voyez, mon ami, la nécessité de plumer l'oiseau tandis qu'il tend encore l'aile... oh ! mille pardons d'avoir parlé d'oiseau ;... je ne pensais déjà plus à l'allusion. Oui dépêchez-vous à réunir la chambre unie. L'essentiel est d'avoir une majorité. Je n'ai pas besoin de vous donner de conseil pour la manière d'amener à bien les élections. Faites jouer les grands et les petits moyens. Bref, je n'ai pas besoin de vous dire ce que je veux dire, vous le savez aussi bien que moi. Avec quelques places aux uns, quelques promesses aux autres, des poignées de main à celui-ci, un coup de chapeau à celui-là, vous aurez une expression de l'opinion publique et une représentation des sentiments de la majorité que vous pourrez dicter d'avance. Cela est fort commode. Vous aurez en-

suite la ressource des grands diners, des petits bals. Ceux qu'on ne peut payer on les fait manger ; ils en avalent de toutes les couleurs. On fait valser les dames, cela fait que les maris ne savent plus sur quel pied danser. Voilà, mon ami en peu de mots le résumé de tout le talent gouvernemental. Mais vous en savez sur tout cela plus long que moi.

A propos, mon ami, je vois par les journaux que vous avez passé une ordonnance qui tourmente les chevaux, change les voitures, bouleverse les chemins. Je crois que vous avez tort de vous mêler de ces choses-là. Vous deviez laisser aller les canadiens à leur guise ; c'est bien assez de les faire payer. Pensez-y sérieusement ; saignez-les, purgez-les, coupez leur bras et jambes ; tout est bien tant que vous ne les ferez pas crier.

J'ai rencontré Baring, il saute de joie et vous envoie ses humbles respects.

Je n'ai pas de nouvelles à vous donner. Je crains que Palmerston n'ai mis mal à propos le feu aux étoupes. Nous pourrions bien avoir de chaudes affaires avec nos voisins. Il ne peut selon moi y avoir de guerre pire. Il me faudrait déguerpir et c'est là le pire. Les chartistes, surtout ceux des filatures, nous donnent du fil à retordre, sans qu'il y paraisse. Je crains fortement qu'O'Connell ne nous joue quelque mauvais tour avec son agitation du rappel. Ce diable d'homme là vivra-t-il donc éternellement ? Nous serons obligés pour en finir, d'avoir recours au cancer à l'estomac, qui emporta jadis l'empereur Napoléon. Albert fait assez bon ménage avec notre bonne reine. Il est, morbleu, assez bien payé pour cela.

A propos mon cher Poulet, faites mes amitiés à vos aimables colombes ; donnez moi des nouvelles de la petite famille. Je l'aime d'avance autant que si c'était la mienne propre,

Veillez, mon cher, m'écrire souvent et compter sur l'amitié et la considération de votre dévoué serviteur pour la vie politique.

MELBOURNE.

P. S. Mes salutations à votre conseil spécial. Il est impayable ! Si j'en avais seulement une paire de la même race je ferais merveilles.

Le conseil de ville s'assemble solennellement ce soir, demain et après-demain. Ces trois séances vont être sûrement fort intéressantes vu qu'on y va sans doute discuter l'importante question de savoir si vraiment Mr. Baird est fatigué des autres membres de la corporation ou s'il les fatigue lui-même.

On fera sans doute venir devant la barre du conseil le rapporteur du *Mercury* qui devra éclaircir ce sujet-là. M. Baird prétend qu'il n'a jamais dit ce que le journal lui met dans la bouche. L'employé du *Mercury* de son côté assure avoir dit la vérité et nous croyons qu'en effet il doit avoir bien entendu.....vu qu'il a les oreilles assez longues.

Le conseil spécial siège depuis plus d'un mois et n'a passé que deux ordonnances, l'une portant l'autre. Jamais le conseil n'a fait si peu de mal. On se propose nous dit-on de lui voter une adresse de remerciements.

La cour de police eut à décider samedi dernier sur la première application dans Québec de l'ordonnance touchant les nouvelles voitures. Le premier in-

fracteur est un irlandais du nom d'O'Donnell, ce qui prouve que les canadiens sont des rebelles incorrigibles qui ne veulent point se soumettre aux lois de l'excellent conseil spécial. Si monsieur Thomson était aussi juste envers les irlandais qu'on l'est envers les canadiens, il passerait une loi pour défendre à tout irlandais d'aller en voiture. Ce serait au moins de la justice égale. En attendant, toujours, le premier essai de monsieur l'inspecteur n'a-t-il pas été heureux. On a bien trouvé que la voiture n'était pas construite d'après l'ordonnance, que les lisses étaient trop près de la neige, que le cheval ne marchait pas assez de travers, que l'homme qui le conduisait était beaucoup trop lourd, etc. etc; tous ces points là étaient fort clairs; mais ce qu'on n'a pas pu découvrir, c'est où est situé le chemin de la poste. Les parties ont été renvoyées avec leurs frais respectifs. Monsieur le juge de police, afin d'empêcher une semblable inertitude à l'avenir, a ordonné qu'il soit enjoint à tout homme de police de se munir d'une lanterne et d'aller à la recherche de ce diable de chemin de poste que nul ne connaît. Il est des mécontents qui prétendent (voyez l'insolente prétention!) que si l'accuse eût été un pauvre diable de Jean-Baptiste, on ne se serait pas arrêté en si beau chemin et qu'on aurait mis du premier coup le nez sur celui de la poste. Mais, autre temps autre mœurs! Autres gens, autre justice! Mordieu on paie la justice assez cher, il faut bien qu'il y en ait pour tous les goûts.

ENCORE UN JOURNAL.

Je crois, Dieu m'en pardonne, que ces impudents d'ignorants canadiens prétendent s'émanciper tout de bon: les voilà qui se mettent à lire, mordieu, presqu'auss-i couramment que leurs seigneurs et maîtres d'origine barbare! Voudraient-ils par hazard répandre chez eux de nouvelles lumières? Le conseil spécial y va mettre bon ordre. Mr. Thomson sera réduit à lâcher ses membres sur les campagnes en manière d'éteignoirs, sinon l'on ne sait où s'arrêterait cet élan. Si cela continue notre gouverneur ne sera qu'un benêt à côté de nous, je vois déjà cela d'ici.

Le mois dernier a vu naître le *Canada Times* qui, comme le tems du *Canada* est terriblement dur; le *Jean Baptiste* qui n'est pas trop *Jean*; le *Coin du Feu* que doivent lire tous les vrais Canadiens et le *Vrai Canadien* qu'on jette au coin du feu. Le même mois a vu s'agrandir l'*Aurore des Canadas* qui commence à se faire jour, et le *Fantasque* se multiplier. Le *Fantasque* reste petit, mais il s'en faufile mieux partout. D'ailleurs on sait que dans les petits pots s'y mettent les bons onguents. Le mois de décembre ne veut pas rester en arrière de son devancier. Voici venir le *Journal des Etudiants* que son propriétaire Mr. Delorme met au jour afin de faire attendre patiemment son *Journal des Familles*. La nouvelle feuille nous paraît être pour le moment un recueil exclusivement littéraire. Elle se publie rue St. Jean No. 18, tous les samedis à raison de quatre sous par numéro ou de sept chelins et demi par année.

Nous souhaitons au nouveau venu toutes sortes de prospérités. Plus on est de fous plus on rit.

A VENDRE A CE BUREAU

Le portrait de Sa Grandeur le COMTE DE FORBIN JANSON Evêque de Nancy et de Toul. Prix 3s 9d. Il sera fait une déduction aux personnes qui en prendront plusieurs copies.

On se charge de l'encadrer proprement en noir ou en érable piqué, pour le prix additionnel de 5s.